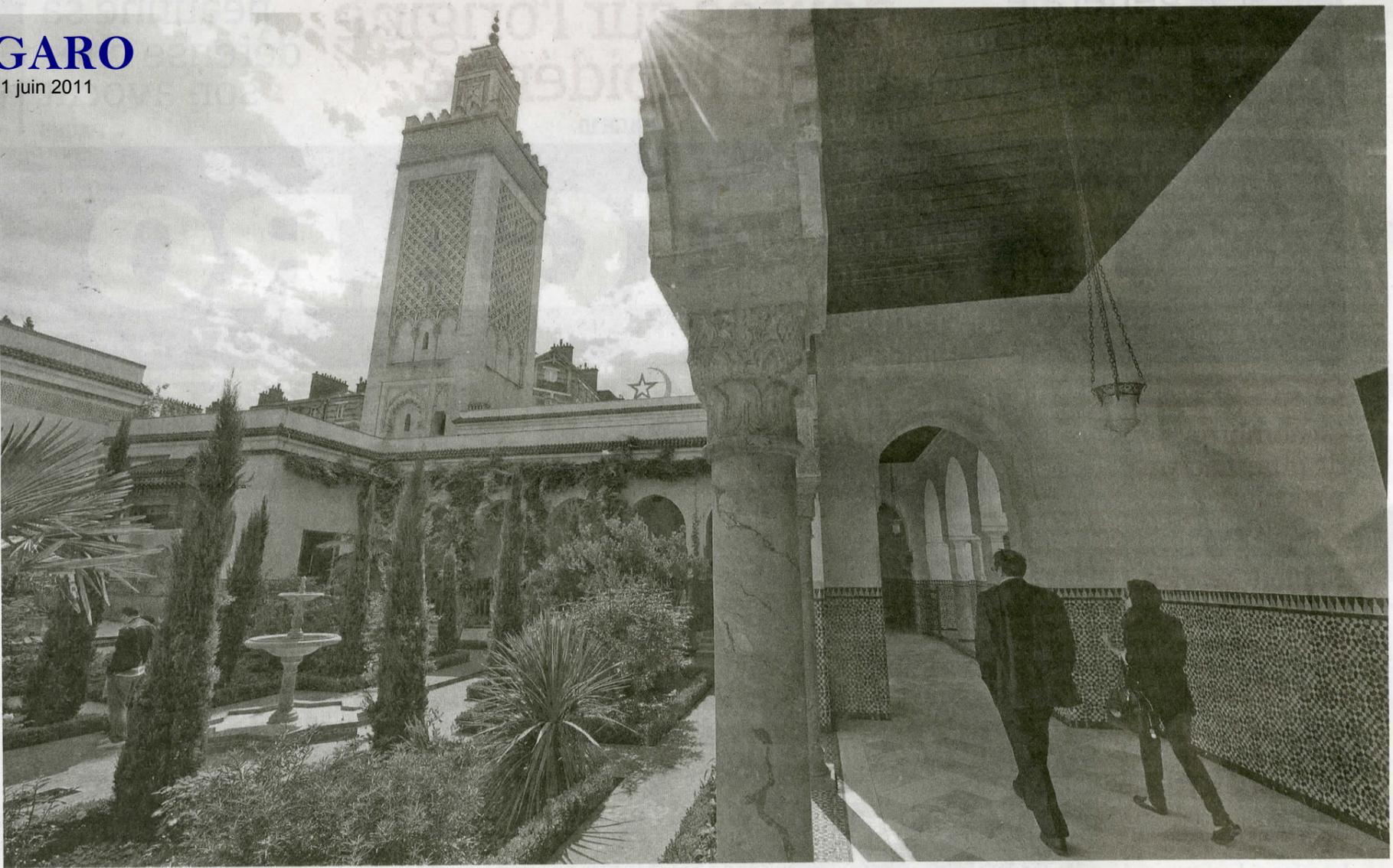


La Fédération de la Grande Mosquée de Paris, qui regroupe la majorité des musulmans de nationalité ou d'origine algérienne, a refusé de participer au scrutin. VINCENT BOISOT POUR LE FIGARO



# Pourquoi l'islam de France est sujet aux divisions

Il y a des tapis partout. À la grande mosquée de Paris, où ils sont là depuis 1926 quand l'État français, en hommage au sacrifice de 70 000 soldats musulmans, a inauguré ce remarquable monument. Au siège de l'Union des organisations islamiques de France (UOIF) installé dans un entrepôt industriel reconverti, à La Courneuve, dans la banlieue nord de Paris. Dans le modeste bureau du Conseil français du culte musulman (CFCM), un local du XV<sup>e</sup> arrondissement, loué à la Mairie de Paris.

Trois lieux phares de l'islam de France. Le style des tapis, les couleurs vives plongent aussitôt dans la culture orientale. Ils offrent aussi une belle impression d'unité et de sérénité. Sunnite et de rite malikite (l'une des quatre écoles du droit musulman sunnite, très présente en Afrique du Nord) l'islam de France ne souffre effectivement pas de divisions théologiques.

Mais il est toutefois affecté par un conflit ravageur, d'un autre ordre. Au point que les élections qui doivent choisir, ce dimanche 5 juin et le dimanche 19 juin, pour un mandat de trois ans, les nouveaux représentants du Conseil français du culte musulman, ont failli être annulées. Elles vont finalement se dérouler comme en 2005 et 2008 mais la critique fustige déjà leur manque de légitimité.

## Intérêts « nationaux » issus de l'étranger

Deux des trois composantes fondatrices du Conseil français du culte musulman - l'UOIF, réputée proche du mouvement des Frères musulmans, ce qu'elle dénie, la Fédération nationale de la Grande Mosquée de Paris (FNGMP) qui regroupe la majorité des musulmans de nationalité ou d'origine algérienne, soit les deux tiers de l'islam de France - ont tout simplement refusé de participer à ce scrutin... Elles laissent, seule aux commandes, le Rassemblement des musulmans de France (RMF) aux mains des Marocains de souches ou descendants, soit le troisième tiers des musulmans français. Et avec eux, des musulmans d'ascendance turque, mais pas tous, et d'autres, d'origines subsaharienne et comorienne.

Autrement dit, le CFCM, né en 2003, d'une politique volontariste de la République française, menée par Nicolas Sarkozy alors ministre de l'Intérieur et des Cultes, destinée à doter l'islam d'une représentation nationale, devenu de facto l'interlocuteur unique face à l'État, retombe dans une sorte de péché originel, la division. À l'époque, Nicolas Sarkozy avait dû s'impliquer personnellement dans les négociations pour que les grandes familles de l'islam de France finissent par trouver un accord. Et c'est à l'arraché qu'il l'avait obtenu.

Cette division structurelle ne se nourrit pas tant de courants idéologiques contraires, mais plutôt de groupes de pressions liés à des stratégies et à des

intérêts « nationaux » issus de l'étranger. Et bien sûr, de quelques ambitions personnelles.

Échouer, signerait toutefois un lourd échec pour la communauté musulmane, estimée par l'État à plus de cinq millions de personnes. Car l'islam de France doit surtout gérer des problèmes de croissance. Il est en attente de nouvelles mosquées : il y en avait 1 000 en 2003, leur nombre a doublé aujourd'hui, il en faudrait selon les responsables musulmans « encore 2 000 ». Il est aussi en demande de carrés musulmans dans les cimetières. Et travaille à une charte pour la viande halal. Certaines tendances minoritaires revendiquent certes des adaptations, d'inspirations religieuses, du droit commun. Mais d'autres les combattent, opposées à tout particularisme musulman. Bref, cette communauté religieuse multiforme est tellement vivante qu'elle a réussi à réveiller le débat endormi de la laïcité. L'islam est à présent l'un des enjeux de la prochaine campagne présidentielle.

Arrivé Place Beauvau en mars 2011, le nouveau ministre de l'Intérieur, Claude Guéant, a d'abord observé la crise. Fin connaisseur de cette instance - il était au côté de Nicolas Sarkozy dans le dédale des négociations fondatrices de 2003 - il ne s'est pas inquiété du climat de tension toujours résurgent avant chaque élection. Mais devant la dégradation il a dû publiquement affirmer, le 8 mai dernier, qu'« il ferait l'impossible pour que les élections aient lieu » fussent-elles « imparfaites ». Signifiant, par-là, l'engagement de l'État français pour cette jeune institution. Il avait ajouté : « Il nous faut un CFCM qui soit fort. »

Nous sommes en mesure de révéler aujourd'hui que devant la situation de blocage le ministère de l'Intérieur a dû, tout récemment, aller encore plus loin. Ces derniers jours, il a même mené discrètement une nouvelle série de négociations avec les différentes composantes du CFCM. Non pour tenter de sauver les élections qui se dérouleront, comme prévu, en l'absence de l'UOIF et de la Mosquée de Paris, mais pour sauver le CFCM tout court.

Selon plusieurs sources concordantes et autorisées, toutes les parties en présence se seraient accordées pour « remettre à plat », sitôt les élections terminées et sous l'égide du ministère, le fonctionnement de cette instance. La Place Beauvau reprendrait là un rôle d'arbitre, très actif, pour mettre au point une sorte de CFCM version 02. Quitte d'ailleurs, une fois établi l'inventaire de presque dix années d'expérience et une fois révisés les

Les élections pour renouveler le Conseil français du culte musulman vont se tenir les 4 et 19 juin malgré le boycott de la Fédération de la Mosquée de Paris et de l'UOIF. Mais le ministère de l'Intérieur vient de décider d'intervenir directement pour sauver le CFCM.

PAR JEAN-MARIE GUENOIS



PHOTOPOR/LE PARISIEN

Par cette crise, le CFCM va passer de l'adolescence à l'âge adulte

ANOUAR KBIBECH, PRÉSIDENT DU RASSEMBLEMENT DES MUSULMANS DE FRANCE

rouages usés, à convoquer de nouvelles élections du CFCM, avant l'échéance légale des trois années.

Les jeunes musulmans qui accusent souvent le CFCM d'être « trop proche du pouvoir », critiqueront là une forme d'interventionnisme d'État dans les affaires religieuses. Mais le gouvernement, de son côté, entend assurer la légitimité de cette institution tout en accélérant une réforme qu'il juge nécessaire. Elle avait été promise par les musulmans lors des élections de 2008 mais elle est restée sans résultats.

## Plus de 700 mosquées inscrites

La légitimité, en attendant, est défendue avec fermeté par Mohammed Moussaoui, l'actuel président du CFCM. Contre le Dr Dalil Boubakeur, recteur de la Mosquée de Paris, figure tutélaire du CFCM puisqu'il en fut deux fois président, ce mathématicien de haut vol, a refusé l'idée de reporter ces élections. Avec l'appui du ministère de l'Intérieur, il a estimé que cette instance, encore jeune et en proie aux désaccords internes, devait « faire justement preuve de maturité » et respecter « pour éviter un vide juridique » le calendrier des élections prévues par son règlement associatif (loi 1901).

Les faits, d'une certaine manière, ont donné raison à Mohammed Moussaoui. Malgré l'appel au boycott des élections de la Mosquée de Paris et de l'UOIF, « plus de 700 mosquées » selon le ministère de l'Intérieur se sont inscrites pour participer à ce scrutin. Ce qui signifie que 3 700 délégués issus de ces mosquées vont voter, le 4 juin, pour élire 25 conseils régionaux. Lesquels éliront, le 19 juin, lors d'une assemblée générale, le bureau exécutif et le conseil d'administration du CFCM. Et, le président. 3 700 délégués, cela représente 75,50 % de ceux qui votèrent en 2008 quand toutes les fédérations participaient (ils étaient 4 666 en 2008 et 5 000 en 2005).

La réforme, elle, est doublement portée. Par Fouad Alaoui, président de l'UOIF et toujours vice-président du CFCM chargé précisément de la réforme. Si, malgré cet objectif, il a pris la décision paradoxale de retirer son organisation des élections c'est pour protester comme le précise Makhoulf Mameche, secrétaire général de l'UOIF « contre l'intervention des pays étrangers dans le déroulement des élections ». Un spécialiste du dossier donne un exemple : au 4 juin, « pas moins de deux ministres algériens se seront déplacés en France pour ces élections ». Les « Marocains », eux, sont accusés des mêmes maux, via les consulats.

Le second aspect de la réforme est porté par Dalil Boubakeur, recteur de la Mosquée de Paris. Il explique ce boycott. Pour lui, le système de représentation des électeurs est « injuste » car il est fondé sur les « mètres carrés » des mosquées, « ce qui avantage les fédérations qui ont construit récemment et disqualifie d'autres, implantées pourtant depuis très longtemps ». Dont les mosquées, dites « algériennes », issue de la première immigration. Anouar Kbibeche, président du Rassemblement des musulmans de France (RMF) d'obédience marocaine, vainqueur prévisible, résume : « Par cette crise, le CFCM va passer de l'adolescence à l'âge adulte. » ■